FINANCE

Communiqué de presse

Amoéba annonce la mise à disposition de son rapport financier semestriel au 30 juin 2026

Chassieu (France), le 30 octobre 2026 - 18h00 - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB), greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce avoir mis à disposition et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) son rapport financier semestriel au 30 juin 2026.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 octobre 2026 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes, qui n'ont formulé aucune réserve ni observation dans leur rapport. Ils sont inchangés par rapport aux comptes provisoires présentés le 24 septembre 2026[1].

Le rapport financier semestriel au 30 juin 2026 peut être consulté sur le site Internet de la société, à l'adresse suivante : https://amoeba-nature.com/ dans la rubrique « Investisseur » / « Information financière » / « 2026 » / « Rapport financier semestriel ».

À propos d'Amoéba :

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société autorisée à exploiter industriellement l'amibe Willaertia pour des applications en biocontrôle et en cosmétique. À la connaissance de la Société, elle est également la seule entreprise capable d'en assurer la production à l'échelle industrielle dans des volumes compatibles avec des applications commerciales, afin de proposer une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui.

Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et déposé les dossiers d'homologation en Europe et aux États-Unis. Concernant la substance active, elle a déjà obtenu en 2022 l'approbation aux USA et le rapport positif et définitif de l'EFSA en Europe. L'homologation du produit AXPERA a été obtenue en 2025 pour les Etats-Unis et en 2026 en France, avant d'autres pays européens ciblés.

Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis. L'ingrédient cosmétique est déjà inscrit sur la liste INCI (International

[1] Voir le communiqué du 24 septembre 2026.

Adresse : 38 Avenue des Frères Montgolfier, 69680 CHASSIEU
Société Anonyme au capital de 2 598 882,34 €
RCS Lyon 523 877 215

Tel: +33 (0)4 26 69 16 00 – **Email**: contact@amoeba-nature.com
LinkedIn: @amoeba-nature
www.amoeba-nature.com

Nomenclature of Cosmetic Ingredients) ouvrant la voie à sa commercialisation dans le monde excepté en Chine où une homologation locale est requise.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations investisseurs
Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME
01 53 67 36 79
amoeba@actus.fr

Relations presse financière
Serena BONI
04 72 18 04 92
sboni@actus.fr

Droit Devant

Relations presse métier et grand public
Laëtitia PINTO
07 64 83 39 85
pinto@droitdevant.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mars 2026 sous le numéro D.26-0108 et disponible sur le site Internet d'Amoéba (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.